



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Modalités de mise à disposition ou de consultation des informations relatives à l'Assemblée Générale mixte du 8 janvier 2015

Paris, le 18 décembre 2014

L'Assemblée Générale mixte des actionnaires d'AREVA se tiendra le 8 janvier 2015 à 11 heures à la Tour AREVA, Grand Auditorium, 1 place Jean Millier, 92400 Courbevoie, afin notamment, de se prononcer sur l'évolution de la structure de gouvernance actuelle de la Société composée d'un Conseil de Surveillance et d'un Directoire, vers une structure unique à Conseil d'Administration.

L'avis préalable de réunion comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n° 145 du 3 décembre 2014. Les modalités de participation et de vote à cette assemblée figurent dans cet avis.

Les documents et renseignements concernant l'Assemblée Générale sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et/ou mis en ligne sur le site de la société à l'adresse suivante : <http://www.aveva.com/FR/finance-1509/assemblee-generale-mixte-d-aveva-du-8-janvier-2015.html>

Service de Presse
T : +33 (0)1 34 96 12 15
press@aveva.com

Relations Investisseurs
Philippine du Repaire
philippine.durepaire@aveva.com
T : +33 (0)1 34 96 11 51

A PROPOS D'AREVA

AREVA est l'un des leaders mondiaux du nucléaire. Le groupe propose aux électriciens une offre qui couvre toutes les étapes du cycle du combustible, la conception et la construction de réacteurs nucléaires ainsi que les services pour leur exploitation. Son expertise et son exigence absolue en matière de sûreté font de lui un acteur de référence du secteur.

AREVA investit également dans les énergies renouvelables afin de développer en partenariat des solutions à fort contenu technologique.

Grâce à la complémentarité du nucléaire et des renouvelables, les 45 000 collaborateurs d'AREVA contribuent à bâtir le modèle énergétique de demain : fournir au plus grand nombre une énergie toujours plus sûre avec moins de CO₂.